

Récépissé d’Affichage

Déclaration Préalable

N° DP00126926H0019

« Récépissé établi conformément à l’article R 423.6 du code de
l’urbanisme »

Le Maire de la Commune de Nantua reconnaît avoir reçu,
le 07/05/2026

De : Madame BEN RAHMOUN Fatima

Demeurant : 25 Rue des Merles 01130 Nantua

Adresse du terrain : 25 Rue des Merles – 01130 Nantua

Références cadastrales : AD-0722, AD-0862

Nature du projet :

Construction d'un mur de soutènement en bas du terrain de 1m40 et 2m de
grillage sur le dessus.

Grillage rigide de 2 m sur le côté forêt.

Construction d'un mur de 50 cm devant la maison et 1m23 de grillage
rigide dessus + portail battant + portillon

Signature :



Le présent récépissé ne préjuge en aucune façon la recevabilité de cette demande.